



Free mobile impayés .quels recours?

Par **Cloclojulia**, le **02/07/2013** à **22:54**

Bonjour,j'ai demandé la résiliation de mes 2 lignes free mobile en octobre 2012 par lettre recommandéAR ,ils n'ont pas résilié les lignes après mes relances, en décembre je décide de ne plus payer vu que la résiliation n'était toujours pas prise en compte donc suite aux impayés free décidé enfin de résilier en Avril 2013 et m'envoie des factures de Janvier à avril 2013 .Dois je régler ces factures? Leur société de recouvrement m'a déjà relancé 2 fois malgré que je leur ai fourni toutes les copies de mes correspondances avec free et surtout l'accusé de réception de ma demande de résiliation .ils me menacent de transmettre le courrier au tribunal de mon lieu de résidence . Que dois je faire? **merci**